rhone.vs N°3 décembre 2002

Magazine d'information sur la 3e correction du Rhône

CANTON DU VALAIS
SERVICE DES ROUTES ET DES COURS D'EAU

# Une belle occasion pour l'agriculture

**Le Rhône a besoin de davantage de place. Pour évacuer ses crues et assurer ainsi la sécurité des Valaisans et de leurs infrastructures en plaine, mais aussi pour le bien de l'économie, de l'environnement, du tourisme et de l'agriculture de demain. Loin de représenter une perte pour cette dernière, la 3e correction lui sera bénéfique.**

L'agriculture valaisanne côtoie le Rhône sur une grande partie de son cours. Pour rendre possibles les aménagements prévus, elle devra céder certains terrains. Ce faisant, elle gagnera davantage qu'une image d'engagement solidaire.

Une fois la plaine sécurisée, les surfaces agricoles ne seront plus touchées par des débordements tels ceux que l'on a vus lors de «la crue du siècle» en octobre 2000. Les agriculteurs pourront rester propriétaires d'une partie des terres nécessaires au projet, par exemple celles prévues pour faire face aux crues extrêmes. Les remaniements parcellaires envisagés permettront une exploitation agricole rationnelle et durable.

Enfin, le futur visage de la vallée du Rhône sera propice au développement d'un nouveau tourisme, et la promotion des produits agricoles aura évidemment à y gagner.

Certains signes nous montrent que les agriculteurs valaisans sont plutôt favorables à ces changements, à certaines conditions *(voir le témoignage de Josy Bessard en page 4)*.

Quant au chef du Service cantonal de l'agriculture, Gérald Dayer, il dit y voir «une occasion qui permettra à l'agriculture d'améliorer ses structures de production et de valoriser ses produits. Mais aussi d'aménager de manière optimale ses surfaces de compensation écologique dans la plaine afin d'en garder la maîtrise.»

***La rédaction***

## Pourquoi la sécurité absolue n'existe pas

***Imaginons le Rhône valaisan bordé de deux digues mesurant chacune plusieurs dizaines de mètres de haut, censées empêcher à jamais tout débordement…***

Deux digues, scandaleusement offensantes pour le paysage, la raison et les esprits, mais panacée pour une *protection totale* de la plaine contre les crues.

Posons ensuite la question de confiance à leurs concepteurs: «Serions-nous ainsi protégés pour toujours?» Silence à la table, *car personne n'osera jamais jurer que, tôt ou tard, le Rhône ne sautera pas hors de ses murs ou ne les fera sauter.* Parce qu'il n'est simplement pas possible d'être certain de la quantité de pluie qui finira un jour par tomber. Encore moins d'en assumer la responsabilité.

La protection totale contre les crues n'existe donc pas, car il en survient toujours une, plus grande que toutes celles connues, qui inonde et dévaste: une crue «extrême». Les récents événements en Europe et en Chine nous l'ont remis en mémoire. En prévision de crues de ce type, s'il est illusoire de viser l'absence totale de dégâts, le but est en revanche de tout faire pour les réduire au minimum.

## Limiter les dégâts

En Valais, les analyses des crues de 1987 ont déterminé la marche à suivre pour réduire ces dégâts au minimum, pour protéger les gens et les plus grandes valeurs contre une crue extrême.

Il s'agit d'abord de définir la crue contre laquelle on souhaite se protéger, une crue évidemment supérieure à toutes celles qui se sont produites jusqu'à ce jour. On réalisera ensuite les surélévations de digues et les élargissements nécessaires pour que cette crue transite sans dégâts; on construira dans certains cas des arrière-digues qui serviront de compléments sécuritaires *(voir schémas en page 3)*.

Enfin, le plus important restera l'analyse très précise de ce qui se passerait si, malgré ces mesures, une crue devait encore déborder. Et de s'organiser en conséquence.

*Octobre 2002, le Rhône dans la région de Chamoson. La digue a cédé en 2000 et le limon a recouvert une zone agricole. Depuis, seule une partie des terres a été remise en état.*

**Les travaux à venir…** …en page 2

**Protéger et aménager la plaine…** …en page 3

**Témoignages…** …en page 4

# Les travaux à venir

## Du pain sur la planche pour 2003 et la suite...

Le projet valaisan et d'envergure nationale de la 3e correction du Rhône, dont la réalisation modifiera le paysage et les données socio-économiques de la vallée rhodanienne, est ambitieux. En tenant compte des études et des travaux nécessaires pour le mener à bien, il va s'échelonner sur une trentaine d'années et coûtera plus d'un milliard de francs.

Le projet général, qui englobera le nouveau tracé du Rhône de son glacier au Léman, devrait être prêt en 2005. Après sa mise à l'enquête, le gros œuvre du troisième aménagement du fleuve pourra commencer. Mais, d'ici là, il y a du pain sur la planche.

Aujourd'hui, les études sont en cours pour mieux cerner les dangers de ruptures de digues ou d'inondations, et le plan d'intervention d'urgence a été affiné *(voir notre article sur cette page)*.

D'autre part, après avoir limité et prévu les dangers, avoir réparé l'an dernier les plus gros dégâts causés par la crue d'octobre 2000, des travaux de remise en état vont prochainement être entrepris dans le Bas-Valais où les berges du Rhône ont été dangereusement affectées par les dernières crues *(voir la carte ci-dessous)*.

Enfin, les études pour réaliser des travaux prioritaires à Viège, Chippis et Fully se poursuivent.

● *Emplacements des principaux travaux prévus pour les hivers prochains.*

*Région de Vouvry. Les travaux de remise en état sur la rive gauche sont prévus pour les deux hivers à venir.*

# Le Rhône sous haute surveillance

## Pour réagir efficacement: le plan d'intervention d'urgence

***Tout ce qui est possible doit être fait pour limiter les dégâts lors des prochaines crues. Comment agir lorsqu'elles ont lieu? Le plan d'intervention d'urgence fixe les modalités.***

Le niveau d'eau du Rhône est suivi en permanence par les principales stations de mesure à Brigue, Sion, Fully et à la Porte du Scex. Si cela est nécessaire, des actions concrètes suivront ces observations. De plus, une carte des points faibles du Rhône a été établie (dangers de débordements ou de ruptures de digues).

Dès que le niveau des eaux ou les prévisions météorologiques deviennent menaçants, les responsables des sections régionales du Service des routes et des cours d'eau, en accord avec les communes, se rendent sur le terrain où ils observent l'évolution de la situation. Si la crue devient critique, les communes riveraines (responsables de l'intervention d'urgence) mettent tout en œuvre pour éviter les débordements du fleuve ou les ruptures de digues, en déversant par exemple de la terre contre elles pour les renforcer.

## Des informations totalement centralisées

Les observations récoltées sur le terrain sont centralisées par les sections régionales et transmises à Sion, à la cellule d'intervention d'urgence du Rhône, la CIR. Celle-ci diffuse les informations sur l'état du fleuve et son évolution prévisible dans les prochaines heures. Elle met en évidence les conséquences possibles ainsi que les moyens de s'en protéger. La CIR travaillera avec la Cellule scientifique de crise (CERISE) qui lui fournira les prévisions de crues, en tenant compte de l'effet des retenues des barrages. Au besoin, la CIR se met à la disposition de la Cellule catastrophe du Valais (CECA).

# Protéger et aménager la plaine

***Il n'est évidemment pas question de laisser au Rhône toute la plaine pour ses débordements, mais il serait irresponsable de le laisser en l'état.***

Pour protéger la plaine du Rhône, ses habitants, ses biens, son économie, des aménagements de divers types sont prévus.
Dans les villes et aux endroits où aucun élargissement du fleuve n'est possible, les digues seront surélevées, ou le lit du fleuve sera abaissé.
Ailleurs, on privilégiera avec profit des solutions d'élargissement. Cela permettra de faire baisser le niveau de l'eau, de mieux gérer les canaux et la nappe phréatique, de limiter les dangers en cas de submersion des digues et enfin de remplir des fonctions écologiques.
Ci-dessous, voici les principaux types d'aménagements prévus et leurs effets en cas de crues.

## Aujourd'hui

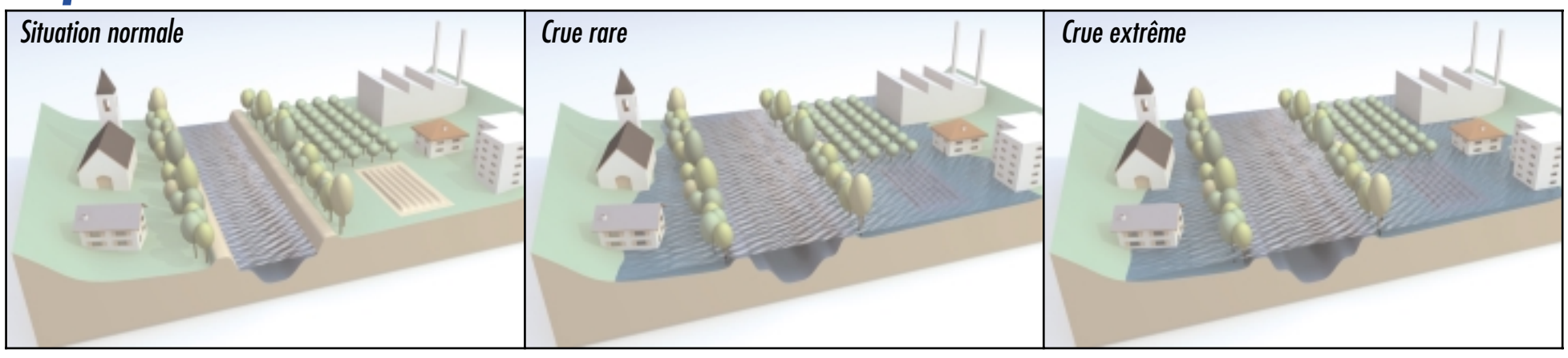


***Actuellement, lors d'une crue rare (du type de celle d'octobre 2000), l'inondation peut se produire par débordement du fleuve ou ruptures de digues. Dans ce cas, 7000 hectares de plaine pourraient être inondés entre Brigue et Martigny.***

## Demain : Rhône élargi

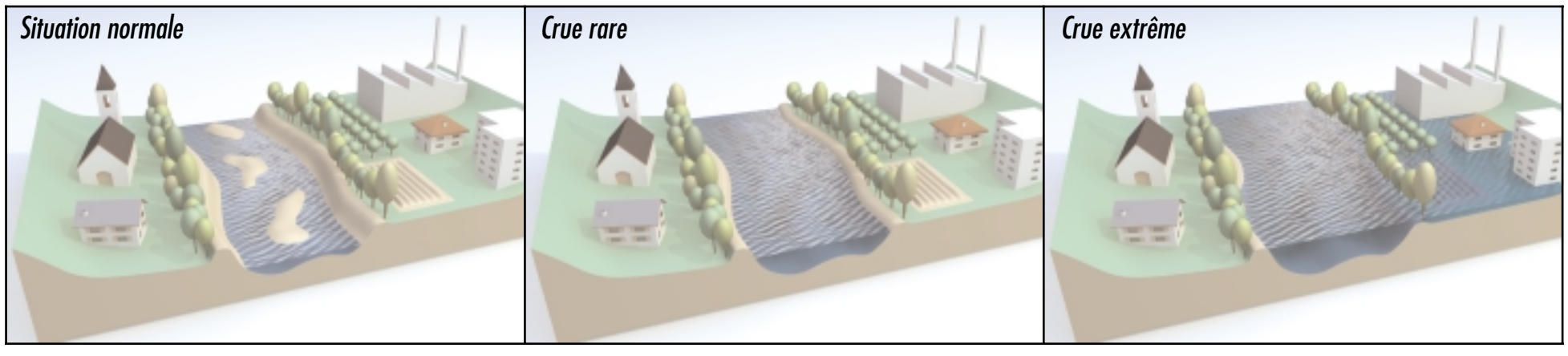


***Demain, grâce à l'élargissement du fleuve ou à la surélévation de digues (là où l'espace manque) nous serons mieux protégés. Cet aménagement préservera toute la plaine du Rhône des crues rares telles celles survenues depuis le milieu du XIX^e siècle. Mais en cas de crues extrêmes, encore jamais vues, l'inondation est inévitable.***

## Demain : Rhône élargi et arrière-digue

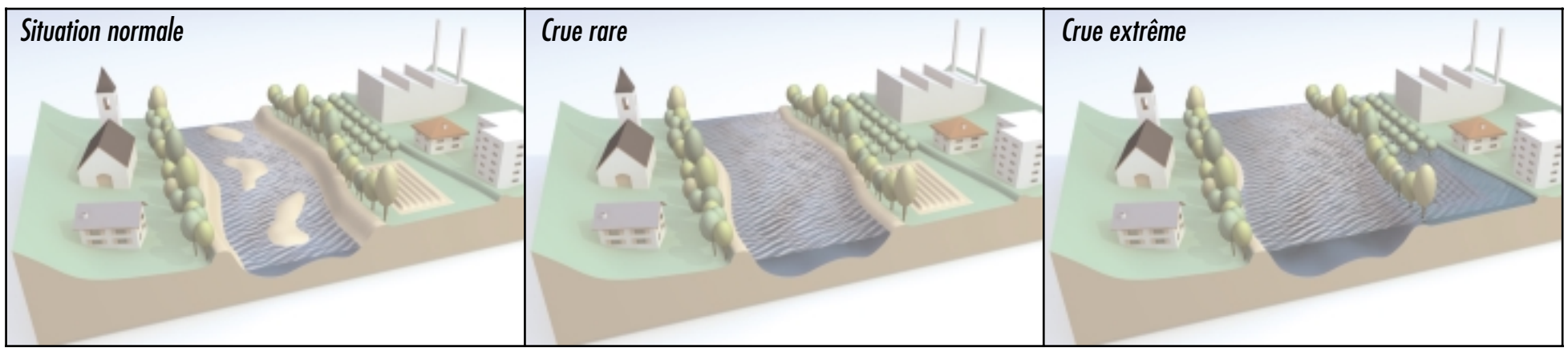


***Solution: pour limiter l'espace inondé en cas de crue extrême, la construction d'une arrière-digue permet de protéger nos biens les plus précieux. Elle augmente encore la sécurité des zones habitées et permet de renvoyer les eaux vers le fleuve lors d'inondations.***

# Vos questions à rhone.vs

***Vous nous avez adressé vos questions par e-mail ou par courrier** (adresses au bas de cette page).*
***Tony Arborino, ingénieur et chef du projet, répond ici à celles qui nous ont été le plus fréquemment posées.***

**Avez-vous prévu des espaces pour les loisirs sur le Rhône?**

C'est l'une de nos préoccupations. Nous souhaitons permettre des espaces de détente, faire en sorte que le Rhône et ses abords puissent devenir ludiques en certains endroits, et les variantes que nous projetons doivent en tenir compte. Allons plus loin: le Rhône pourrait même devenir un axe privilégié pour le tourisme et les loisirs, servant notamment à la promotion des produits agricoles.

**Les travaux envisagés vont-ils rendre la plaine aux moustiques et aux grenouilles?**

Non, la plaine ne redeviendra pas ce qu'elle était avant. Elle s'est construite et il s'y trouve aujourd'hui davantage de gens, de maisons et d'entreprises. Nous devons impérativement protéger des crues du Rhône les habitants et les investissements réalisés. Pour cela, nous allons redonner au fleuve l'espace qui lui permettra d'évacuer les crues sans danger et de jouer son rôle biologique. Il sera toujours bordé par deux digues, mais la largeur qui sépare ces deux digues sera revue à la hausse partout où c'est possible. Dans ce nouvel espace de sécurité, le Rhône s'écoulera comme aujourd'hui, sans former de marais.

**Qu'est-ce que l'aménagement va amener pour l'environnement?**

La faune et la flore vont s'enrichir dans ces nouvelles largeurs, parce que le Rhône y évoluera de manière plus naturelle. Il ne sera plus «coincé» dans son parcours, comme il l'est aujourd'hui. Il pourra faire davantage ce que bon lui semble entre les digues, au gré des crues. Cela permettra à des animaux et à des plantes qui ne s'y trouvent plus de s'y installer.

# Témoignages

***Ils parlent de leur fleuve...***

## *Noëlle Revaz, écrivain, Vernayaz*

«Je suis née à Vernayaz, où il est omniprésent. C'est le fleuve de mon enfance. La plupart des photos de cette période, c'est au bord du Rhône. On allait y chercher des beaux galets, on les ramenait, on les peignait, on avait un bout du Rhône à la maison. Quand je pense au Rhône, je vois sa couleur bleu ciment, mate, on ne peut pas voir à travers. Je me demande s'il y a des poissons dedans, parce que ce n'est pas un endroit de vie. Je n'ai jamais trempé les pieds dedans, je ne l'ai jamais touché. Il n'est pas navigable parce que pas dompté, on ne peut pas y nager. Il charrie une violence… il engloutit les choses et les êtres.

Poétiquement, je regrette cette correction, on va vers l'artificiel. Mais l'état originel est illusoire. Donc, c'est un peu lui ou nous. Si on veut vivre avec lui, on est obligé de le façonner à notre mesure.»

## *Josy Bessard, arboriculteur, Riddes*

«Notre entreprise familiale est tout particulièrement concernée. La moitié de nos parcelles qui bordent le Rhône pourrait être rachetée par l'Etat pour la correction. Sur le fond, je crois que les agriculteurs sont d'accord avec le projet. Parce que, un jour ou l'autre, ça va recommencer. Mais on se fait aussi du souci pour nos terrains. Serons-nous dédommagés en cas de coups durs, par exemple de remontées d'eau intempestives à la suite des travaux dans le lit du fleuve? Cette correction entraînera des inconvénients pour les agriculteurs, alors nous souhaitons des avantages en compensation, par exemple des mises en commun de stations de pompage. Nous voulons des garanties, des assurances pour tout cela.

Je suis ouvert à l'idée d'un élargissement du fleuve car, aujourd'hui, la sécurité doit primer. En octobre 2000, j'ai eu deux hectares et demi inondés. C'est un travail titanesque d'enlever cette couche de limon.»

## *Raymond Vouillamoz, directeur adjoint Lonza, Viège*

«Quand, en 1987, pour faire face aux inondations, les pompiers de l'usine sont allés chercher des sacs de sable entreposés, ils ont découvert que des souris y avaient fait leur trou! Comme si les souris, pas davantage que les hommes, n'imaginaient que le Rhône puisse un jour déborder… Et le Rhône nous a inquiétés de nouveau en 1993. Nous avons alors décidé de surélever ses digues, ce qui nous a évité d'avoir vingt centimètres d'eau dans l'usine lors des crues de l'automne 2000.

Aujourd'hui, le débordement du fleuve représente pour nous l'un des plus grands risques naturels objectifs. Il pourrait entraîner des pertes impossibles à rattraper. Nous devons donc poursuivre nos mesures de protection. D'abord pour préserver le travail de nos 2500 collaborateurs *(un Haut-Valaisan sur dix travaille à la Lonza)* ensuite pour ne pas menacer nos investissements. Ceux-ci représentent près d'un milliard de francs si l'on compte les 200 millions que nous allons engager dans nos nouvelles installations de biotechnologie, un avenir prometteur pour la Lonza valaisanne.»

***Je commande gratuitement***

**Le(s) numéro(s)** ☐1 ☐2 ☐3 **de *rhone.vs***

Préciser le nombre d'exemplaires de chaque numéro: _____

Nom et prénom: _____

Adresse complète: _____

***rhone.vs*** est distribué à tous les ménages valaisans.

Si vous habitez hors canton, abonnez-vous en remplissant le bulletin ci-dessous

***Je m'abonne gratuitement à rhone.vs***

Nombre d'exemplaires: _____

Nom et prénom: _____

Adresse complète (hors canton): _____

_____

**A envoyer à: DTEE, Projet Rhône, Tony Arborino**
**CP 478, Av. de France, 1951 Sion**

# Votre avis...

***La 3e correction du Rhône n'est pas l'affaire des seuls techniciens. Elle doit tenir compte de tous les avis, du vôtre en particulier. C'est en cherchant des solutions communes que nous arriverons à atteindre des objectifs durables et satisfaisants. Pour participer à notre démarche:***

- ***Faites-nous connaître votre opinion sur la manière dont vous percevez ce futur aménagement.***
- ***Posez-nous vos questions.***
- ***Aidez-nous en nous envoyant vos photos et documents sur le Rhône (si possible de bonne qualité et commentés), en particulier sur ses précédentes corrections.***

**DTEE - Service des routes et des cours d'eau - Projet Rhône, Tony Arborino**
**CP 478 - Avenue de France - 1951 Sion**
**rhone@vs.admin.ch - www.vs.ch/rhone.vs**

**Edité par le Département des transports, de l'équipement et de l'environnement, Service des routes et des cours d'eau du Canton du Valais.**
**Photos: François Perraudin. Illustrations: Mix & Remix. Infographies: Stéphen Léger.**